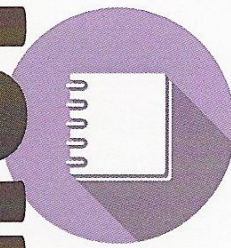




LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT



LANNION-TRÉGOR

La maison de justice et du droit (MJD) de Lannion est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation.

Ouverte à tous, vous pourrez y obtenir **gratuitement** et en toute **confidentialité** une information juridique personnalisée, et faire le point sur une difficulté administrative ou juridique.





INFOS PRATIQUES

JOURS D'OUVERTURE

lundi, mardi (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi du mois), jeudi et vendredi.

HORAIRES

9h – 12h15 / 13h30 – 17h

ADRESSE

15 route de Loguivy - 22300 LANNION

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

02 96 37 90 60



ACCÈS AU DROIT

AVOCATS

Les avocats du barreau de Saint-Brieuc tiennent des consultations juridiques à la MJD de Lannion un vendredi après-midi par mois, de 13h30 à 17h, sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

NOTAIRES

Vous avez une question concernant une succession, une donation, votre régime matrimonial ou encore l'achat ou la vente d'un bien immobilier ?

Des notaires vous reçoivent le 3^{ème} jeudi après-midi de chaque mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous directement à la chambre au **02 96 68 30 90**.

HUISSIERS DE JUSTICE

Un problème d'expulsion, une dette ingérable, un risque de saisie ? La chambre départementale des huissiers de justice propose une consultation gratuite les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Un problème de pension alimentaire, une question sur la procédure de divorce ou sur la garde alternée ?

Une juriste du CIDFF assure des permanences d'information juridique en matière du droit de la famille et droit civil, les 1^{er}, 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} lundis, et le 3^{ème} mardi, de 9h à 12h.

Renseignements et prise de rendez-vous directement au siège du CIDFF au **02 96 78 47 82**.

INSPECTION DU TRAVAIL (DIRECCTE)

Un problème avec votre employeur, votre contrat de travail ou un besoin de renseignement en droit du travail ?

Des juristes du service renseignement du public de la DIRECCTE vous écoutent et répondent à vos questions tous les 3^{ème} jeudis après-midi de 13h30 à 16h30.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

ECRIVAIN PUBLIC

Un écrivain public vous reçoit afin de vous aider à rédiger et comprendre tout courrier à caractère juridique ou document administratif, ou à remplir un formulaire de demande ou une requête.

Tous les 1^{er} mardis après-midi, de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.



Une greffière du tribunal de grande instance de Saint-Brieuc assure l'accueil, l'information et l'orientation du public vers le professionnel du droit, l'association ou l'organisme compétent.

AIDE AUX VICTIMES

ADAJ

Vous êtes victime d'une atteinte aux personnes, d'une atteinte aux biens, d'un accident de la circulation ou encore d'un accident collectif ?

L'ADAJ vous accueille et vous informe sur la procédure pénale et vos droits, vous soutient dans vos démarches et vous oriente vers les services ou les professionnels compétents (judiciaire, social, médical...).

Deux permanences par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} lundi matin de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.

Renseignements et prise de RDV au **02 96 61 83 79** ou au **02 96 61 06 73** (messagerie en cas d'absence).

RÉOLUTION AMIABLE DES LITIGES

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un problème de voisinage, de consommation, de copropriété...

Le conciliateur de justice vous reçoit et tente de vous aider à résoudre vos litiges à l'amiable, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis après-midi, de 13h30 à 17h sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.



PRÉSENCE JUDICIAIRE DE PROXIMITÉ

(Uniquement sur convocation)

DÉLÉGUÉS DU PROCUREUR

Les délégués du procureur assurent la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites pénales (composition pénale, rappel à la loi, mesure de réparation pénale).

SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation assurent le suivi des personnes condamnées par la justice pénale faisant l'objet de peines alternatives à l'emprisonnement, et aident à leur réinsertion tout en s'assurant du respect des obligations prescrites par le juge d'application des peines.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Sous l'autorité du juge des enfants, un éducateur assure des mesures de suivi éducatif et de réparation, et informe les familles et les jeunes sur leurs droits et leurs obligations sociales.

SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

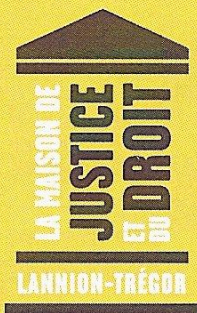
A la demande du juge des enfants, l'association exerce des mesures liées à la protection de l'enfance et de l'adolescence (orientation éducative, accompagnement ou représentation de mineurs...).

PERMANENCES ET PRISE DE RDV



MISSION	INTERVENANT	RENDEZ-VOUS	JOUR	HORAIRE	TÉLÉPHONE
Accès au droit	Avocats	Sur RDV (MJD)	Un vendredi par mois	13h30 - 17h00	02 96 37 90 60
	Notaires	Sur RDV	3 ^{ème} jeudi	14h00 - 17h00	02 96 68 30 90
	Huissiers de justice	Sur RDV (MJD)	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi	9h00 - 12h00	02 96 37 90 60
	CIDFF	Sur RDV	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} lundi, 3 ^{ème} mardi	9h00 - 12h00	02 96 78 47 82
	DIRECCTE (inspection du travail)	Sur RDV (MJD)	3 ^{ème} jeudi	13h30 - 16h30	02 96 37 90 60
	Ecrivain public	Sur RDV (MJD)	1 ^{er} mardi	13h30 - 16h30	02 96 37 90 60
Aide aux victimes	ADAJ	Sur RDV	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi	9h30 - 12h00	02 96 61 83 79 02 96 61 06 73
Conciliation	Conciliateur de justice	Sur RDV (MJD)	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi	13h30 - 17h00	02 96 37 90 60

PLAN



MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

15 route de Loguivy
22300 Lannion

Tél. 02 96 37 90 60

QU'EST CE QUE LE CDAD ?

Le Conseil départemental de l'accès au droit des Côtes d'Armor (CDAD) est chargé, à l'échelle du département, de recenser les besoins, définir une politique locale d'accès au droit, piloter, coordonner ou diffuser les actions d'accès au droit.

Tél. 02 96 62 83 15

